

La Lettre de la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet !

Connaissez-vous la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet ? Située à la croisée des trois communes que sont Félines, Monlet et Sembadel, elle s'étend sur 54 hectares composés d'un grand lac, de boisements et prairies.



Le Lac de Malaguet à l'heure automnale. Photo PNRLF

Quelles sont les nouvelles ?

Cette année, le printemps tardif et l'été pluvieux ont été des freins importants pour le développement des insectes. Le suivi des libellules (aussi désignées par le terme d'*Odonates*) a montré qu'un moins grand nombre d'espèces et d'individus avaient pu émerger, en comparaison des années précédentes. Le suivi des papillons de jour (aussi appelés *Rhopalocères*) a apporté les mêmes constatations. C'est pourquoi ces suivis doivent être répétés sur le long terme : cela permet de pallier aux conditions climatiques variables chaque année, qui impactent beaucoup les populations d'insectes !



A gauche, une espèce de demoiselle, le Caloptéryx vierge (Calopteryx virgo), qui apprécie les petits cours d'eau. A droite, l'Hespérie du Dactyle (Thymelicus lineola), un papillon aux ailes taillées pour la vitesse et qui se trouve plutôt en prairies fleuries. Photos PNRLF

La Réserve met également en œuvre le suivi des gazons amphibies, de petites plantes poussant sur les berges du Lac. Ces plantes sont recouvertes d'eau la majeure partie de l'année, jusqu'à ce que le niveau du Lac baisse en fin d'été et qu'elles se retrouvent à l'air libre. Elles profitent alors de cette période pour se reproduire : elles fleurissent, puis produisent des graines qui formeront les prochaines générations. Ces gazons amphibies constituent l'une des raisons du classement du Lac de Malaguet comme Réserve naturelle régionale, car ils abritent plusieurs espèces rares et protégées. Ils sont dépendants de la qualité de l'eau et très sensibles au piétinement.



L'Élatine à six étamines (Elatine hexandra), à gauche, mesure à peine quelques millimètres de haut et produit de minuscules fleurs roses. Une autre plante protégée, la Littorelle à une fleur (Littorella uniflora), recouvre de belles surfaces sur les berges du Lac (photo de droite). Photos PNRLF

Au fait, qui s'occupe de la Réserve ?

Le Lac de Malaguet a été classé comme Réserve naturelle par la Région Auvergne en 2014, avec l'accord des propriétaires privés concernés. Le Parc naturel régional Livradois-Forez met en œuvre les actions du plan de gestion : suivis, concertation, aménagements... Enfin, le Comité consultatif de gestion se réunit chaque année pour échanger sur la vie de la Réserve. Il rassemble, entre autres : les communes, les propriétaires et les administrations (Office français de la biodiversité, Office national des Forêts...).

Le mot de la fin

Vous voulez en savoir plus ? Bien d'autres informations et photos sont sur le site internet de la Réserve : www.reservenaturellemalaguet.fr/

Vous souhaitez nous contacter ? N'hésitez pas à écrire à info@parc-livradois-forez.org

Pour finir, merci de votre respect lorsque vous visitez la Réserve : les chiens sont bienvenus mais doivent être tenus en laisse, les déchets doivent être rapportés aux poubelles et il est important de rester sur les sentiers pour ne pas gêner la faune et la flore sauvages.

A bientôt à Malaguet !

